

À l'ouverture de la séance du 09 mai 2023, 29 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 17 membres présents et 12 membres représentés).

### **1. Offre de formation – Maquette – Faculté DEG**

La maquette de la licence professionnelle « Management et gestion des organisations », parcours « Entrepreneuriat », portée par la Faculté Droit, Economie, Gestion est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **2. Modification de l'offre de formation – IUT Angers-Cholet**

La modification de l'offre de formation de l'IUT Angers-Cholet est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour, trois membres, dont un porteur de deux procurations, sont partis en cours de séance.

### **3. Offre de formation – Maquettes – IUT Angers-Cholet**

Les modifications des formations suivantes, portées par l'IUT Angers-Cholet :

- BUT2 « Gestion Administrative et Commerciale des Organisations »
- BUT3 « Génie Mécanique et Productive »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **4. Modification des MCC**

### **4.1 Modification des MCC - SCAFOP**

Les modifications du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **4.2 Modification des MCC – Faculté DEG**

Les modifications des formations suivantes :

- LP « Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle », parcours « Assurance »
- M1 « Droit privé »
- M1 « Droit public », parcours « Droit public général »
- M1-M2 « Droit public », parcours « Droit international et européen »
- M1-M2 « Droit des Affaires », parcours « Droit de l'entreprise »
- M1-M2 « Economie appliquée », parcours « Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International »

- M1-M2 « Gestion des territoires et développement local »
- M2 « Droit privé », parcours « Droit et pratique des procédures »
- M2 « Droit privé », parcours « Droit privé approfondi »
- M2 « Finance », parcours « Services financiers aux entreprises »

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **5. Conventions**

### **5.1 Convention ESTHUA – MITD – LSQY - LEP**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **5.2 Convention UA – Lycée Saint-Benoît – Enseignement Catholique de l'Académie de Nantes**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **5.3 Convention UA – Lycée Saint-Aubin-la-Salle – Enseignement Catholique de l'Académie de Nantes**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **5.4 Convention Faculté LLSH – Université de Tunis**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président de l'Université d'Angers*  
**Signé le 10 mai 2023**